

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL INTÉGRÉ DE L'ORIENTAL (DÉLIO)

AVIS D'APPEL À PROJETS 01/DELIO/AAP/2024

L'Agence de l'Oriental, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Maroc, dans le cadre de la troisième phase du Programme DÉLIO, lance un appel à projets destiné aux associations, coopératives et start-ups pour **appuyer et accompagner la transition numérique, énergétique et la préservation de l'environnement dans la région de l'oriental.**

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DÉLIO ET CONTEXTE D'INTERVENTION :

Le Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental (DÉLIO) a été initié par l'Agence de l'Oriental et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Maroc. Sa démarche se structure autour des orientations stratégiques suivantes :

- Le développement des capacités des partenaires en matière d'intégration du genre et de transitions numérique et énergétique ;
- L'économie sociale et solidaire comme levier de création d'emplois durables et décents, ainsi que de la résilience des communautés au niveau de la région de l'Oriental ;
- Le renforcement et la promotion de l'identité territoriale des zones d'intervention du programme.

VOLETS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'APPUI :

Le programme DÉLIO lance cet appel à projets pour faire émerger des initiatives dans les domaines de la **transition numérique, énergétique et la préservation de l'environnement** afin de mieux s'adapter au changement climatique, favoriser l'économie circulaire, et améliorer la gestion des déchets et des ressources naturelles. Il s'agit également d'agir pour la biodiversité et, plus largement, de développer une éducation citoyenne à l'environnement et au développement durable. Cet appel accorde une grande importance aux initiatives liées à la numérisation de l'information et à la transformation digitale, facilitant l'accès aux services de base pour contribuer à un développement inclusif dans la région de l'Oriental.

Sont concernées par cet appel les organisations ou structures suivantes :

- Les start-ups ;
- Les associations ;
- Les coopératives ;
- Les dynamiques informelles ou en cours de création.

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS :

Le règlement de l'Appel à Projets peut être :

- Retiré au bureau d'ordre du siège de l'Agence de l'Oriental (Adresse : Agence de l'Oriental, 13, rue Mohamed Abdou, Oujda)
- Téléchargé à partir du portail de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma

DÉPÔT DES DOSSIERS :

Le dossier de candidature peut être **envoyé par voie postale ou déposé** contre récépissé au bureau d'ordre de l'Agence de l'Oriental, située au 13, Rue Mohamed Abdou, Oujda.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **20 septembre 2024 à 15h00.**